

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (26) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, MM. MELQUIOND, MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

Mme RABUSSIÉ mandant a pour mandataire M. MEUNIER
M. MAUDUIT mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. BAUDIN, mandant a pour mandataire M. PREHER
Mme FARINEAU mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. DUMAS
M. BEAUDEUX mandant a pour mandataire M. MIS
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme METAIS mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSES (2) : M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN

Nelly CASSAN-FAUX a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Madame Evelyne AZIHARI

OBJET : Avis relatif à une installation de stockage de déchets inertes au lieu-dit "La Chagnerotte" Commune d'Availles-en-Châtellerault (86530)

Une consultation publique a été ouverte le mercredi 1er juin 2016 à 9H00, relative à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune d'Availles-en-Châtellerault, au lieu dit "La Chagnerotte". Cette consultation prendra fin le mardi 28 juin à 17h30.

La commune de Châtellerault ou une partie de son territoire étant concernée par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur le dossier.

* * * * *

VU la loi n°76.663 du 19 juillet 1976, modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-DRCLAJ/BUPP-51 en date du 28 avril 2016 portant ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par Monsieur le Directeur de COLAS Centre Ouest pour l'exploitation, au lieu-dit "La Chagnerotte" commune d'Availles en Châtellerault (86530), d'une installation de stockage de déchets inertes, activité soumise à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement,

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 juin 2016

n° 30

page 2/2

CONSIDERANT que l'exploitation susvisée ne semble pas présenter de dangers, ni d'inconvénients pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, pour l'agriculture, ainsi que pour la protection de la nature et de l'environnement,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de donner un avis favorable à l'exploitation de l'installation classée pour la protection de l'environnement

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 30/06/16

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

